

## Compte-rendu du conseil du 3 juin 2025.

**Présents :** Gaël MONNERET, Thomas ROUSSE, Maurice MONNET, Corinne ODOBEL, Jean Claude COMPAGNON, Pascal SIMONET, Jean François REHFUSS, MARION Christophe, Roseline PACCARD, Martine RAISON.

**Secrétaire :** Thomas ROUSSE.

- Approbation du compte-rendu du conseil du 10 avril 2025.

- Délibérations :

Délibération N° 12 : Vente du terrain N° 2 du lotissement. Précision est apportée quant à l'identité de l'acquéreur. Il s'agit de la société « DM IMMO » de Dôle et dont le représentant est Monsieur DUFOUR.

Délibération N° 13 : Après présentation et débat, le conseil décide.

- De prendre acte de la tenue du débat relatif aux orientations générales du PADD du PLUi-HM d'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA)

- D'afficher la présente délibération pendant un mois en mairie.

Délibération N° 14 : Schéma de défense incendie. Le maire présente les récentes avancées du dossier de la défense incendie. La société ED TECH de Monsieur David a déjà étudié et transmis l'arrêté de défense incendie dont le maire donne lecture. Pour achever ce dossier et prévoir les aménagements futurs qui conduiront à une couverture totale du territoire de la commune, il est nécessaire de présenter aux autorités en matière de défense incendie un schéma qui situe précisément les points mal couverts et les travaux à effectuer pour résoudre les déficiences. La société ED TECH présente un devis de 1500 € pour effectuer ce schéma. Le conseil approuve ce devis et charge le maire d'effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Délibération N° 15 : Composition de l'organe délibérant d'ECLA. Avant chaque nouvelle mandature, et de façon réglementaire, les conseils municipaux doivent se prononcer sur le nombre et la répartition des membres du conseil communautaire, à partir d'une règle établie par les préfetures, avec la possibilité d'y apporter des nuances. Le conseil adopte la proposition de l'actuel bureau exécutif qui établit la composition des l'organe délibérant de la manière suivante :

24 sièges pour Lons.

4 pour Montmorot.

2 pour Perrigny, Courlaoux et Macornay.

1 pour toutes les autres communes.

- Questions d'actualité :

- Etudes maison Mouillard. La réunion publique du 22 mai n'a pas permis de privilégier un projet d'aménagement parmi les pistes évoquées. Toutes achoppent sur les difficultés à gérer le stationnement des véhicules, quelle que soit la destination donnée au bâtiment. Un compte-rendu succinct de cette réunion sera transmis à SOLHIA afin de déterminer les suites à donner.

- Point sur les travaux à venir. Plusieurs réfections de voirie seront programmées pour le deuxième semestre (Petit gruffet, lotissement La Chaumette). Le carrefour Jeanne d'Arc sera aménagé de manière définitive en tenant compte des remarques des usagers.

- Questions diverses :

La cour de la salle des fêtes est en mauvais état. Une demande de devis sera effectuée afin de prévoir des travaux de réhabilitation.

Les panneaux indiquant le sens unique rue du clos du puits seront installés. Plusieurs marquages au sol sont à refaire. Les eaux de ruissellement rue de Jeanne d'Arc et rue des champs fleuris sont mal canalisées. Il est nécessaire de prévoir des travaux sur ce secteur.

- La Pannessiéroise envisage d'organiser les feux de la Saint Jean ainsi que des puces au village, en fonction du nombre de bénévoles.

La réunion est close à 23 heures.

Le maire : M.Monnet.